

Obtention d'un passeport biométrique ou d'une carte nationale d'identité

Le demandeur, qu'il soit mineur ou majeur, doit être présent lors de la demande de passeport ou de la C.N.I.

Timbres fiscaux : ils peuvent être retirés dans les bureaux de tabac ou achetés sous forme dématérialisée sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>

Passeport :

86 € par demande si le demandeur est adulte

42 € par demande si le demandeur est un mineur de plus de 15 ans

17 € par demande si le demandeur est un mineur de moins de 15 ans

Carte nationale d'identité :

25 € pour le remplacement d'une carte d'identité perdue ou volée

SERVICE EN LIGNE ET FORMULAIRE (Solution vivement recommandée)

Pour accéder au service en ligne, voici la procédure à suivre : <https://www.service-public.fr>

Service en ligne et formulaires Rechercher par : Type service en ligne
Thème papier – citoyenneté

Sur la page 2 : ▪ achat en ligne du timbre fiscal

▪ pré-demande passeport

Sur la page 3 : ▪ pré-demande carte d'identité

Recommandation : surtout ne pas « télécharger » le cerfa n°12100*02 ou le n°12101*02 et le remplir puis l'imprimer car le format de la feuille imprimée n'est pas compatible avec le scan.

	Mairie d'ALTKIRCH	Mairie de DANNEMARIE	Mairie de FERRETTE
N° de téléphone	03-89-08-32-11	03-89-25-00-13	03-89-40-40-01
Adresse mail	titres.etatcivil@mairie-altkirch.fr	mairie@dannemarie.fr	mairie@ferrette.fr
Heures d'ouverture	du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30	du lundi au vendredi de 8 h à 11 h et de 14 h à 17 h	le matin : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h l'après-midi : mercredi de 14 h à 19 h

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS